

Liste des pièces justificatives pour une exonération des frais de résiliation Bbox



Votre situation exceptionnelle	Conditions d'étude du dossier	Liste des pièces justificatives requises
Redressement ou liquidation judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> - le redressement ou la liquidation judiciaire doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent dater de moins de 3 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Jugement qui prononce la liquidation judiciaire ou KBIS mentionnant le dépôt de bilan ou courrier officiel du mandataire judiciaire ou pour les professions libérales : attestation sur l'honneur de cessation d'activité ou pour une association : procès-verbal actant de la dissolution
Chômage suite à un licenciement	<ul style="list-style-type: none"> - le chômage du titulaire (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - votre demande ne doit pas concerner la rupture d'un CDI en rupture conventionnelle, CDD, stage, contrat d'intérim ou autre forme de travail temporaire, un abandon de poste ; - les pièces justificatives doivent dater de moins de 3 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de licenciement ou attestation Pôle Emploi indiquant le licenciement ou document Assedic suite au licenciement ou le solde tout compte mentionnant le licenciement
Décès	<ul style="list-style-type: none"> - le décès de votre proche doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement 	<ul style="list-style-type: none"> Certificat ou acte de décès ou copie du livret de famille mentionnant le décès

Votre situation exceptionnelle		Conditions d'étude du dossier	Liste des pièces justificatives requises
Déménagement hors zone de couverture (France / étranger)	Je déménage	- le déménagement ou le départ à l'étranger de l'utilisateur (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent indiquer la date à laquelle vous avez pris connaissance de votre départ, dater de moins de 3 mois.	Document officiel sur lequel figure votre nom, prénom et votre nouvelle adresse (ex : copie de bail, acte d'achat, facture d'électricité...) ou attestation délivrée par l'entreprise ou l'organisme vous employant (ex : contrat de bénévolat ou de travail ou avenant au contrat, lettre d'embauche...) ou pour les militaires ordre de débarquement ou ordre de mutation ou lettre d'acceptation de stage ou d'étude de l'établissement situé à l'étranger (université ou école)
	Je serai hébergé chez un tiers	- le déménagement ou le départ à l'étranger de l'utilisateur (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent indiquer la date à laquelle vous avez pris connaissance de votre départ, dater de moins de 3 mois.	Déclaration sur l'honneur d'hébergement Carte nationale d'identité, passeport, livret de famille Document officiel sur lequel figure votre nom, prénom et votre nouvelle adresse (ex : copie de bail, acte d'achat, facture d'électricité...) ou attestation délivrée par l'entreprise ou l'organisme vous employant (ex : contrat de bénévolat ou de travail ou avenant au contrat, lettre d'embauche...) ou pour les militaires ordre de débarquement ou ordre de mutation ou lettre d'acceptation de stage ou d'étude de l'établissement situé à l'étranger (université ou école)
	Je déménage pour suivre un proche	- le déménagement ou le départ à l'étranger de l'utilisateur (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent indiquer la date à laquelle vous avez pris connaissance de votre départ, dater de moins de 3 mois.	Document nommant votre conjoint ou votre parent (ex : livret de famille, copie de l'acte de mariage, PACS...).

			Document officiel sur lequel figure votre nom, prénom et votre nouvelle adresse (ex : copie de bail, acte d'achat, facture d'électricité...) ou attestation délivrée par l'entreprise ou l'organisme vous employant (ex: : contrat de bénévolat ou de travail ou avenant au contrat, lettre d'embauche...) ou pour les militaires ordre de débarquement ou ordre de mutation ou lettre d'acceptation de stage ou d'étude de l'établissement situé à l'étranger (université ou école)
Emprisonnement ou mise en détention	- l'emprisonnement ou la mise en détention doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - la durée d'incarcération doit être supérieure à 3 mois.		Document ou copie du jugement d'une autorité administrative (ex : tribunal, maison d'arrêt...) ou certificat de la maison d'arrêt
Hospitalisation, handicap	- l'hospitalisation ou le handicap doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent dater de moins de 3 mois.		Certificat médical ou attestation d'hospitalisation mentionnant que la maladie ou le handicap empêche l'usage des services

Votre situation exceptionnelle	Conditions d'étude du dossier	Liste des pièces justificatives requises
Déménagement dans un lieu interdisant l'usage de la box	<ul style="list-style-type: none"> - l'installation en établissement (maison de retraite, établissement religieux, résidence universitaire...) interdisant l'usage de la box doit être intervenue après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent dater de moins de 3 mois. 	Attestation de l'établissement (ex : maison de retraite, établissement religieux, résidence universitaire...) stipulant clairement l'usage interdit d'un abonnement box (ex : règlement intérieur)
Souscription par une personne mineure	- la demande doit concerner le titulaire qui devait être mineur à la date de souscription ou de réengagement	Carte nationale d'identité, passeport, livret de famille
Surendettement	<ul style="list-style-type: none"> - le surendettement du titulaire (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement ; - les pièces justificatives doivent dater de moins de 3 mois. 	Copie d'un courrier de recevabilité en commission de surendettement ou lettre de la Banque de France attestant le surendettement
Personne sous tutelle	- la demande doit concerner le titulaire	Jugement ou ordonnance du tribunal qui désigne la personne mise sous tutelle
Sinistre	- le sinistre de l'utilisateur (uniquement) doit être intervenu après la date de souscription ou de réengagement	Une attestation de votre assurance ou des pompiers indiquant les dégâts (ex : inondation, incendie...)